
[La seconde vie des objets du quotidien](#)

Temps de lecture

2 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

La Métropole Rouen Normandie lance un appel à manifestation d'intérêt sur le réemploi des objets du quotidien par les structures de l'Économie Sociale et Solidaire.

La Métropole Rouen Normandie, engagée dans une démarche ambitieuse de réduction des déchets, souhaite développer le geste de réemploi des objets et matériaux par les structures de l'Économie Sociale et Solidaire. Afin de faciliter cette démarche, la collectivité lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI). Ouvert du 1er octobre au 1er décembre 2023, il a pour but d'inviter l'ensemble des acteurs locaux de l'ESS à proposer des projets permettant de développer le geste de réemploi des objets et des matériaux des ménages sur le territoire.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie,

Abdelkrim Marchani, Vice-Président en charge de l'économie, l'attractivité, l'enseignement supérieur et la recherche, la vie étudiante, le numérique - L'Europe et l'international et Luce Pane, Vice-Présidente en charge des déchets : « *Face au double enjeu climatique et économique, il est essentiel de prolonger la durée de vie des objets du quotidien, soit en favorisant leur réparabilité soit en leur inventant une deuxième vie. C'est ce que nous souhaitons faire aujourd'hui, en partenariat avec tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire qui sont nombreux dans les 71 communes de la Métropole : trouver aujourd'hui des solutions pour des innovations dans le domaine du réemploi, opérationnelles dès demain.* »

Certains objets collectés par le service public de gestion des déchets peuvent être réemployés, s'ils sont collectés à part. Après tri, nettoyage ou réparation, ils peuvent être réutilisés, leur durée d'usage est ainsi prolongée et permet de diminuer les ressources consommées et les volumes de déchets traités. De nombreux acteurs locaux de l'Économie Sociale et Solidaire développent des activités de valorisation et de revente d'objets et matériaux. Afin de soutenir ces activités à forte utilité environnementale et sociale, la Métropole lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI).

Les projets pourront porter, par exemple, sur :

- La reprise d'objets ou de matériaux auprès des usagers en porte-à-porte, au sein d'un ou plusieurs sites du porteur de projet, via des équipements type colonnes sur la voie publique, etc.
- En habitat collectif, en lien avec les bailleurs ou d'autres partenaires de l'habitat collectif,
- Auprès d'établissements spécifiques jugés pertinents pour la reprise d'un ou plusieurs flux d'objets ou matériaux réemployables (clubs sportifs, centres culturels, magasins spécialisés, etc.)
- Au cours d'événementiels,
- En déchetteries, avec mise de côté des objets et matériaux concernés par les usagers sur consigne des gardiens.

[Pour en savoir plus et candidater à l'Appel à Manifestation d'Intérêt \(AMI\)](#)